

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES — CULTURE ET PATRIMOINE

Le Département a à cœur de valoriser l'attractivité culturelle du territoire et de rendre la culture accessible à tous les Seine-et-Marnais. Pour y répondre, la collectivité valorise le patrimoine d'exception de la Seine-et-Marne, favorise l'accès à la lecture publique et accompagne communes et associations dans la réalisation de leurs projets culturels et artistiques.

Renforcer l'accès à la culture auprès du jeune public

Développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire afin de rendre les **bibliothèques publiques accessibles** à tous les Seine-et-Marnais : c'est un objectif fort du Département. La collectivité s'est mobilisée à travers la [Médiathèque départementale](https://www.seine-et-marne.fr/fr/mediatheque-departementale) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/mediatheque-departementale>) et avec l'ensemble des parties prenantes (élus, acteurs culturels, bibliothèques, partenaires éducatifs...) pour :

- accompagner les jeunes Seine-et-Marnais dans leurs premiers pas en lecture,
- valoriser les plumes talentueuses du territoire à travers le Prix de la [nouvelle policière](https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne) « [Suspense en Seine-et-Marne](https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne) » (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne>),
- accompagner la création et le développement d'équipements culturels sur le territoire.

Encourager la découverte et les pratiques artistiques

Le Département renforce l'accès à la culture dans l'ensemble du territoire. Engagée aux côtés de l'association [Act'art](https://www.actart77.com/) (<https://www.actart77.com/>), la collectivité soutient le développement de projets artistiques et culturels dans tous les territoires, avec une attention particulière apportée aux **zones rurales**. Elle accompagne aussi les Scènes Nationales (le Théâtre de Sénart et la Ferme du Buisson) pour promouvoir le spectacle vivant, l'art contemporain et le cinéma en Seine-et-Marne.

En outre, le Département **encourage la découverte des pratiques artistiques** sur l'ensemble du territoire. Pour y parvenir, il soutient la création de postes dans ce secteur et accompagne les compagnies artistiques et professionnelles pour favoriser la rencontre des œuvres artistiques avec les Seine-et-Marnais. Le Prix départemental de la chanson, [Tremplin#77](https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77>), créé en 2018 et le dispositif « Collège au cinéma » illustrent l'engagement du Département dans le développement culturel et artistique en faveur des jeunes Seine-et-Marnais.

Valoriser les sites culturels et patrimoniaux

Forte d'un patrimoine historique et artistique exceptionnel, la Seine-et-Marne bénéficie d'une dynamique culturelle variée et foisonnante. Le Département a pour ambition de valoriser et de préserver pour ce patrimoine pour transmettre la **mémoire du territoire seine-et-marnais**. À cet effet, il a signé une convention avec la Fondation du patrimoine pour notamment encourager la sauvegarde du patrimoine bâti non protégé.

À travers ses cinq musées départementaux, le Département propose une offre culturelle riche en expositions et animations éducatives. Le public peut également découvrir les nombreux événements et animations culturelles proposés au [château de Blandy-les-Tours](https://www.seine-et-marne.fr/fr/chateau-de-blandy-les-tours) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/chateau-de-blandy-les-tours>), haut lieu culturel et touristique de la Seine-et-Marne. Et pour renforcer l'attractivité de son territoire, le Département œuvre à la **sauvegarde du patrimoine monumental** en accompagnant les communes dans leurs projets d'entretien, de valorisation et de restauration des collections culturelles dont elles disposent.

Mettre en valeur les sites et monuments méconnus de la Seine-et-Marne est l'un des fers de lance de la politique départementale. Pour y parvenir, le Département a créé [le festival du patrimoine « Emmenez-moi »](https://www.seine-et-marne.fr/fr/le-festival-du-patrimoine-de-seine-et-marne-emmenez-moi) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/le-festival-du-patrimoine-de-seine-et-marne-emmenez-moi>) où les visiteurs sont invités à découvrir des sites patrimoniaux exceptionnels et rencontrer des acteurs locaux qui participent à la richesse du territoire.

La culture pour toutes et tous

Démocratiser l'accès à la culture est aussi l'une des ambitions du Département. Grâce à son partenariat avec le Musée du Louvre, certaines collections du Louvre ont ainsi été prêtées le temps d'une exposition au [musée-jardin Bourdelle](https://www.musee-jardin-bourdelle.fr/fr) (<https://www.musee-jardin-bourdelle.fr/fr>) situé à Egreville.

Le rayonnement culturel se traduit également par la communication des archives départementales auprès du grand public. En accompagnant la modernisation des fonds des [Archives départementales](https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales>) pour favoriser l'accès aux documents, le Département contribue au rayonnement culturel et historique de la Seine-et-Marne.

Le Département souhaite aussi valoriser le **patrimoine local et les archives communales** déposées aux Archives départementales pour un budget annuel de 50 000 €.

Ainsi, en fonction des ressources disponibles aux Archives et dans les communes, les richesses des territoires seront valorisées à travers :

1. l'organisation d'expositions temporaires avec des documents originaux,
2. la création par le Département de supports d'expositions sur la base des archives communales d'intérêt conservées aux Archives départementales, offerts aux communes (kakémonos, panneaux, facsimilés...).

5

musées départementaux

à Saint-Cyr-sur-Morin, Vulaines-sur-Seine, Barbizon, Egreville et Nemours

1

château départemental

le château à Blandy-les-Tours.

7

sites

mis à l'honneur au festival du patrimoine « Emmenez-moi » depuis 2018.

16 727

visiteurs

aux éditions 2018 et 2019 du festival du patrimoine

Un point de lecture publique à 15 minutes de chez soi

Soucieux de permettre à chaque Seine-et-Marnais d'accéder à une offre culturelle de qualité, le Département souhaite lancer de nouvelles expérimentations dans le cadre de son schéma départemental de lecture publique.

Le Département se donne pour objectif d'accélérer la couverture des « zones blanches », en favorisant la création d'équipements de lecture publique. Dans les zones rurales, les réponses doivent être innovantes : il s'agit d'expérimenter des **médiathèques hybrides** accueillant plusieurs services ou des CDI-médiathèques, à la fois bibliothèques de collèges et ouverts à la population toute l'année. L'enjeu est simple : un accès équitable pour tous les Seine-et-marnais, où qu'ils vivent, aux lieux de culture que sont les médiathèques.

Une offre culturelle inclusive

Le Département invite les bibliothèques à assumer le **rôle social** qui est le leur auprès de publics les plus divers et les accompagne dans ce sens : petite enfance, publics apprenants ou maîtrisant mal le français, personnes éloignées de la culture, aînés, personnes en situation de handicap, etc. Objectif : que chacun, quel que soit son âge et sa condition physique ou sociale, puisse bénéficier de ce service public essentiel pour la transmission des savoirs.

Le Pôle Art et Handicap a pour mission de garantir aux personnes en situation de handicap vivant en Seine-et-Marne un accès facilité à l'art et à la culture. Son objectif : faciliter la mise en relation des structures culturelles avec les établissements médico-sociaux. Ce projet a été porté dès la séance de septembre 2021 par différents

partenaires, avec un financement du Département de Seine-et-Marne à hauteur de 50 000 € pour amorcer le fonctionnement du pôle.

En finir avec la fracture numérique

Avec 17 % de la population française en situation d'illectronisme, l'apprentissage des outils numériques reste un sujet essentiel. Dans les communes rurales, la bibliothèque est parfois le seul point d'accès à un ordinateur et à une assistance pour l'utiliser, dans un contexte où le recours à l'informatique est de plus en plus indispensable, notamment pour les démarches administratives.

Dans le cadre de la nouvelle politique de **lecture publique**, le Département accompagnera les bibliothèques qui ne sont pas encore équipées, formera les personnels à la **médiation numérique** et apportera son expertise dans le montage de projets numériques.

Renforcer l'attractivité et le tourisme

Le Département a souhaité se rapprocher de la société APRR pour travailler conjointement sur plusieurs sujets, dont l'attractivité touristique autour de deux axes principaux :

1. la signalétique touristique autoroutière,
2. la promotion du territoire sur les aires de repos/de service.

Il s'agit ainsi de valoriser de nombreux **sites touristiques et culturels stratégiques** du territoire par la pose de panneaux de signalisation autoroutière au format le plus récent sur le réseau APRR.

Ce redéploiement, s'étendra sur 2022-2023 et comprend :

- > 35 panneaux dont 2 au-delà de la barrière de péage (prise en charge intégrale APRR pour les 2 au-delà de la barrière) pour un montant de 560 000 €,
- > 3 panneaux d'entrée de département pris en charge par APRR.